

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la structure fédérative :

Confédération Recherche Interdisciplinaires en Sport

CRIS

sous tutelle des établissements et organismes :

Université Claude Bernard Lyon 1 - UCB

Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Université Savoie Mont Blanc



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,1

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Nathalie Boisseau, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération : Confédération Recherche Interdisciplinaires en Sport

Acronyme de la fédération : CRIS

Label demandé: Création

N° actuel:

Nom du directeur

(2014-2015):

Sans objet

Nom du porteur de projet

(2016-2020):

M Alain Belli

Membres du comité d'experts

Président : M^{me} Nathalie Boisseau, Université Blaise Pascal

Experts : M. Michel Audiffren, Université de Poitiers

M. Serge Berthoin, Université de Lille 2 (représentant du CNU)

M. Paul Delamarche, Université de Rennes 2

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Céline Souchay

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Michèle Cottier, Université Jean Monnet, Saint Etienne

M. Roman Kossakowski, Université Savoie Mont-Blanc

M. Pierre Lanteri, Université Claude Bernard Lyon 1

M. Youcef Ouerdane, Université Jean Monnet, Saint Etienne

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

Le Laboratoire du CRIS (Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport) de Lyon, pluri et interdisciplinaire, a fait le choix d'une dissociation de ses deux équipes : Performance Motrice, Mentale et du Matériel (P3M) et Activités Physiques et Vulnérabilité (APV) pour le futur contrat quinquennal. L'objectif est de dissocier leurs champs disciplinaires respectifs pour favoriser une spécificité, une reconnaissance et un niveau d'excellence scientifique.

Toutefois, afin de conserver cet aspect interdisciplinaire (SVS et SHS) dans le domaine du sport et de la santé, une structure fédérative de recherche, SF CRIS pour « Confédération de Recherche Interdisciplinaire en Sciences du Sport », associant les deux nouvelles unités est proposée. Celle-ci regroupera les différents laboratoires suivants :

- le Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité (LIBM) qui est à présent composé de l'équipe L3M de Lyon et du Laboratoire de Physiologie de l'Exercice (LPE) de St-Etienne et Savoie ;
 - le laboratoire sur la Vulnérabilité et l'Innovation dans le Sport (L-VIS) de Lyon (ancien APV du CRIS) ;
- le laboratoire Troubles des Comportements Alimentaires, Poids Extrême (TAPE) incluant différents EC de l'ancienne unité LPE et de nouveaux chercheurs en psychologie.

L'objectif est de poursuivre des recherches interdisciplinaires en STAPS au sein de la région Rhône-Alpes et de répondre conjointement à des appels d'offre publics et privés.

La SF CRIS a vocation à s'élargir à l'ensemble des équipes en SVS et SHS ayant la volonté de mener des recherches interdisciplinaires dans le domaine des « Sciences du Sport » sur la COMUE de Lyon - Saint Etienne, et plus largement sur la Région Rhône-Alpes (voire au-delà).

Équipe de direction

La Gouvernance et l'animation de la SF CRIS est assurée par : son bureau directeur, son secrétariat et son conseil d'orientation scientifique et stratégique.

Le bureau directeur est composé à la création de la SF des membres suivants :

- directeur : M. Alain Belli (Université Jean Monnet de Saint Etienne) ;
- directeur adjoint : M. Patrick FARGIER (Université Claude Bernard de Lyon 1) ;
- deux représentants de l'Équipe L-VIS ;
- un représentant de l'Équipe LIBM ;
- un représentant de l'Équipe TAPE.

En cas d'intégration de nouvelles équipes à la SF CRIS en cours de contrat, le bureau directeur intègrera un représentant par nouvelle équipe de la SF.

Effectifs propres à la structure

Les effectifs réels à l'ouverture de la SF ne sont pas mentionnés dans le dossier. Les 3 équipes : LIBM, L-Vis et TAPE composeront au 1er janvier 2016 la SF-CRIS.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

Le projet de la SF-CRIS repose sur l'expérience du laboratoire du même nom. Il a pour vocation de s'élargir à l'ensemble des équipes en SVS et SHS ayant la volonté de poursuivre des recherches interdisciplinaires dans le domaine des « Science du Sport » sur la COMUE de Lyon - Saint Etienne, et plus largement sur la Région Rhône-Alpes (voire au-delà). Les objectifs sont cohérents et bien développés. Les 9 projets présentés montrent une réelle volonté d'interactions entre les champs disciplinaires.

Points forts et opportunités

La SF CRIS témoigne d'un fort potentiel en raison de l'expérience antérieure du laboratoire CRIS et de la complémentarité disciplinaire des équipes en présence.

Un personnel administratif à temps partiel sera mis à disposition par les Universités de Saint-Etienne et de Lyon 1. Les frais de fonctionnement seront assurés dans un premier temps par l'Université de Lyon 1 (montant non encore précisé).

Les équipes membres de la SF s'engagent à participer significativement (sous forme de ressources humaines, cofinancements, mutualisation du matériel...) à des projets de la SF.

Points faibles et risques

La répartition géographique de l'équipement et des plateformes peut rendre difficile la mutualisation réelle des moyens matériels. Les échanges humains, sur les 3 sites que sont Lyon, Chambéry, Saint-Etienne, nécessiteront une adaptabilité des enseignants-chercheurs pour de réelles interactions.

Recommandations

La SF se doit de développer de réels échanges entre les différentes équipes (rencontres, réunions de travail, présentations scientifiques...) pour favoriser l'interdisciplinarité et des publications communes.

Une participation à des appels à projets européens et internationaux est à favoriser.